

---

**Télé médecine :**

**Le centre hospitalier des Vals d'Ardèche (Privas) teste la téléconsultation**

29 MAI 2019

---

Affichée comme l'un des projets prioritaires par Laurent Ughetto et **répondant aux enjeux d'accès aux soins facilité pour les Ardéchois.e.s et d'attractivité pour le personnel médical**, la télé médecine, déjà expérimentée sur le territoire dans le cadre de projets locaux ciblés, est devenue en avril 2018 un projet commun entre le Département et l'agence régionale de santé (ARS), faisant suite à l'obtention par le conseil départemental du statut expérimentateur « télé médecine » de l'Ardèche en Auvergne-Rhône-Alpes. Dans ce cadre, le Département pilote cette démarche sur l'ensemble du territoire.

Le centre hospitalier des Vals d'Ardèche à Privas a proposé ce 29 mai une expérimentation de la téléconsultation telle qu'elle se déroulera à l'avenir, notamment dans les EHPAD, établissements sous la tutelle du Département. Les EHPAD mis à contribution pour cet exemple sont la résidence Beauregard de Vernoux-en-Vivarais et l'EHPAD de Joyeuse, qui ont été mis en relation avec le SDIS de Privas.

**Ces téléconsultations permettront de désengorger le SAMU et le service des pompiers, en diminuant les besoins de déplacements des résidents et en renforçant la sécurité médicale, favorisant ainsi leur confort.**

Au cours de cette année, le Département souhaite étendre cette expérimentation à d'autres structures médicales.

Cette démonstration de téléconsultation s'est déroulée en présence à Privas en présence de Laurent Ughetto ainsi que de Françoise Souliman, préfète de l'Ardèche, et à Vernoux-en-Vivarais de Martine Finiels, vice-présidente en charge de la santé, de l'autonomie, des seniors et des personnes en situation de handicap.

**Ce dispositif de télé médecine impulsé par le Département ouvre de nouvelles perspectives vers une amélioration de la qualité de la prise en charge médicale.** A titre d'exemple, le centre hospitalier de Sainte-Marie à Privas va pouvoir proposer des consultations aux résidents de Valgorge par un médecin psychiatre en plus des visites bimensuelles.

11 EHPAD, sélectionnés notamment sur la base du nombre d'appels passés aux services de pompiers et d'urgences, expérimentent le dispositif de télé-régulation :

- L'EHPAD Val de Beaume à Valgorge
- La résidence Beauregard à Vernoux-en-Vivarais
- Les établissements de Chambonas-les-Vans et Joyeuse
- La résidence Mon foyer à Annonay
- L'EHPAD Saint Joseph à Coucouron
- La résidence du Lac, à Issarlès
- L'EHPAD Rivoly à La Voulte-sur-Rhône
- La résidence La Cerreno à Saint-Martin-de-Valamas,
- L'EHPAD les Mûriers à Saint-Sauveur-de-Montagut

**Contact : Département de l'Ardèche – Direction de la communication**

Sandrine BARBERINO / Isabelle SEREN / Corine FONTANARAVA

04 75 66 71 46 / 04 75 66 77 12 / 04 75 66 77 08 – [com@ardeche.fr](mailto:com@ardeche.fr)